



Domicile-travail : des navetteurs plus nombreux et plus éloignés de leur lieu de travail

En 2013 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, plus de six actifs sur dix travaillent hors de leur commune de résidence. Ces navetteurs, toujours plus nombreux, effectuent en outre des trajets un peu plus longs qu'en 1999, très majoritairement en voiture. Un navetteur sur deux travaille à plus de 14 km de chez lui, soit 1,6 km de plus qu'en 1999. Cet allongement de trajet est le plus fort pour les navetteurs des couronnes des petits et moyens pôles (+ 3,4 km). Les familles monoparentales parcourent la distance médiane la plus courte et les cadres et les professions intermédiaires les plus longues.

Virginie Régnier, Hervé Huart, Insee

En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), en 2013, 2,27 millions d'actifs occupent un emploi. Parmi eux, 834 500 (36,7 %) travaillent dans leur commune de résidence et sont considérés comme "stables" au sens des déplacements domicile-travail. Si leur nombre diminue peu depuis 1999, leur part baisse nettement (- 7,2 points), un peu plus qu'en France de province (- 6,2 points). Les autres actifs sont donc des navetteurs, quittant leur commune de résidence pour se rendre à leur travail.

Davantage de navetteurs dans tous les types de territoires

En 14 ans, le nombre de navetteurs augmente de 30 % (figure 1), soit deux fois plus que les actifs occupés. La progression s'observe quel que soit le type d'espace

considéré, au sens du zonage en aires urbaines. Dans les couronnes des grands pôles et dans les communes multipolarisées, elle dépasse 40 %. En effet, de plus en plus d'actifs font le choix de s'éloigner du centre des grands pôles pour disposer d'un logement plus grand ou accéder à la propriété.

Sur la période 1999-2013, la part des navetteurs dans l'ensemble des actifs occupés progresse le plus dans les espaces intermédiaires : communes multipolarisées des grandes aires urbaines, communes isolées hors influence des pôles et autres communes multipolarisées. Mais cet accroissement concerne aussi de petits pôles d'emploi, comme Hagetmau, Cerizay, Surgères ou Pons.

1 En 14 ans, le nombre de navetteurs progresse deux fois plus que celui des actifs

Indicateurs-clés au lieu de résidence selon le zonage en aires urbaines d'ALPC

Zonage en aires urbaines	Nombre de navetteurs* en 2013 (en milliers)	Évolution 1999-2013 (en %)		Part des navetteurs parmi les actifs en emploi en 2013 (en %)	Distance médiane domicile-travail (en km)	
		du nombre d'actifs en emploi	du nombre de navetteurs		en 2013	Évolution 1999-2013
Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus)	588	11,6	19,4	56,5	9,8	1,6
Couronnes des grands pôles urbains	395	31,8	44,7	78,5	16,8	1,0
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	62	22,6	45,1	71,7	18,4	1,8
Moyens pôles (de 5 000 à moins de 10 000 emplois)	32	1,2	16,9	50,4	16,0	2,2
Couronnes des moyens pôles	13	17,5	25,8	78,6	9,4	3,4
Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	74	4,0	27,9	52,2	18,5	0,2
Couronnes des petits pôles	10	11,1	18,8	77,8	7,7	3,4
Autres communes multipolarisées	137	20,8	41,9	71,0	15,7	0,9
Communes isolées hors influence des pôles	126	5,4	30,4	58,7	16,9	2,4
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	1 437	15,2	30,0	63,3	13,9	1,6

* un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

Champ : actifs âgés de 15 à 64 ans.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2013, exploitation complémentaire, distancier Méric

Choix ou obligation, la voiture pour neuf navetteurs sur dix

À l'échelle de la région, 92 % des navetteurs déclarent utiliser une voiture ou une fourgonnette comme mode de transport principal. C'est une proportion un peu supérieure à celle observée en France de province (90 %). Les modes doux (deux-roues, marche à pied, rollers...) ne sont privilégiés que par 51 000 actifs, soit 4 % des navetteurs. Le recours aux transports en commun dépend de l'équipement du territoire en la matière et des commodités qu'ils offrent. Un peu plus de 4 % des navetteurs les utilisent. Dans les aires de Parentis-en-Born, Surgères, Bordeaux ou La Teste-de-Buch - Arcachon, plus de 10 % des navetteurs les empruntent. Ils ne sont que 4 % dans les aires de Poitiers, Pau et La Rochelle et 3 % dans celles de Limoges et Bayonne.

Un navetteur sur deux travaille à plus de 14 km de chez lui

Parmi les 1,43 million de navetteurs, la moitié effectuent plus de 13,9 km pour aller travailler, soit 1,6 km de plus qu'en 1999. Cet allongement est comparable à celui observé en France métropolitaine. Les distances s'allongent notamment pour le quart des navetteurs les plus distants : + 2,3 km depuis 1999, soit un trajet supérieur à 24,2 km. Ceci résulte de la nette augmentation de la part des navetteurs effectuant des trajets compris entre 20 km et 50 km. De plus, la part de ceux parcourant moins de 10 km s'est réduite (- 5,8 points).

Allongement des distances dans les couronnes des petits et moyens pôles

Dans les grandes aires urbaines, les navetteurs résidant dans le pôle, qui concentre l'emploi, parcourent des distances plus courtes (9,8 km) que ceux vivant dans les couronnes (16,8 km) (figure 2).

Dans les petites et moyennes aires, c'est le contraire. En effet, la plupart des habitants de la couronne vont travailler dans le pôle ou la couronne, ce qui induit une distance réduite. Par contre, un grand nombre d'habitants du pôle travaillent dans d'autres aires, plus éloignées. Néanmoins, les couronnes des petits et moyens pôles subissent la plus forte augmentation des distances (+ 3,4 km).

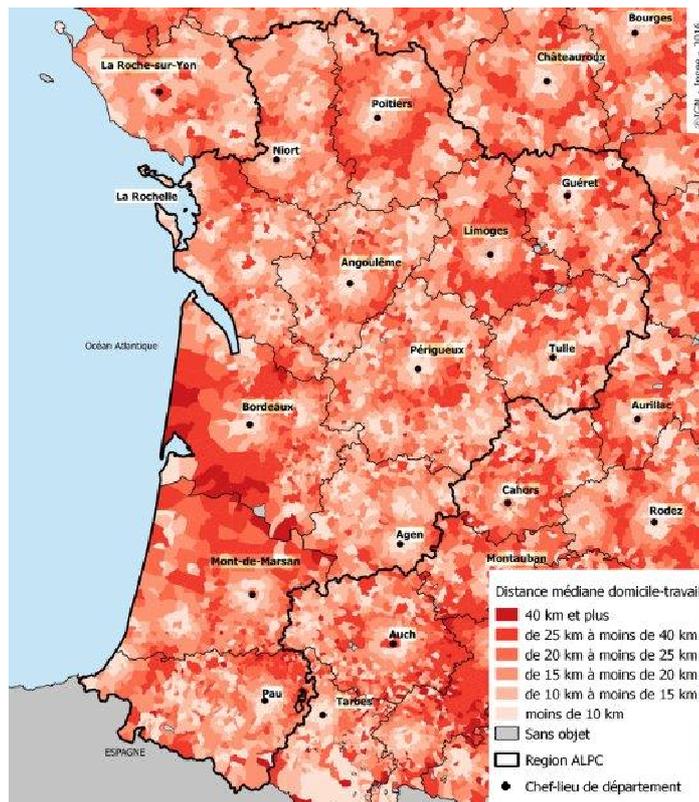
Dans les aires de Biscarrosse, Surgères, Chauvigny et Peyrehorade, un navetteur sur deux fait plus de 25,0 km pour se rendre à son travail, contre moins de 8,0 km dans celles de Mauléon-Licharre et Jonzac. Dans la grande aire urbaine de Libourne, les navetteurs parcourent une distance plus importante (17,7 km), en raison de sa proximité avec la métropole bordelaise. Dans cette dernière, un navetteur sur deux fait plus de 14,6 km, soit 1 km de plus que ceux des grandes aires de Poitiers ou Limoges.

Les familles monoparentales se rapprochent

Les personnes seules et les familles monoparentales effectuent les trajets les plus courts (médiane à 13,0 km). La majorité d'entre elles (52 %) vivent dans un grand pôle urbain où les trajets sont plus réduits. Depuis 1999, seules les familles monoparentales ont réduit leur trajet (- 1 km).

2 Des distances plus importantes en périphérie des grands pôles urbains

Distance médiane domicile-travail des navetteurs dans les communes d'ALPC en 2013



Champ : actifs âgés de 15 à 64 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2013, exploitation complémentaire, distancier Métrix

À l'inverse, un navetteur sur deux vivant dans une famille avec enfant(s) parcourt une distance supérieure à 14,6 km pour se rendre à son travail. La présence d'enfants incite ces familles à s'éloigner pour avoir un logement plus grand et éventuellement un jardin. Pour les couples sans enfant, la distance médiane varie peu selon qu'un seul ou les deux travaillent (environ 14 km). Dans un couple bi-actif (les deux membres du couple travaillent) sur cinq, les deux conjoints ont des emplois distants de plus de 30 km.

Les cadres sont les plus éloignés

Les cadres et professions intermédiaires effectuent les trajets domicile-travail les plus longs (médiane à 14,8 km), en dépit d'un lieu de résidence situé majoritairement dans les grands pôles. Une partie d'entre eux exercent leur activité dans une aire urbaine différente de celle dans laquelle ils résident. Ils sont suivis par les ouvriers (14,2 km) pour lesquels la distance s'est allongée de près de 2 km depuis 1999, puis par les employés (12,8 km). ■

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 55786020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN : 2492-6957

Crédit photos : Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Coudène M., Levy D., « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première* n°1605, juin 2016
- Borély J., Lampin D., « Des lieux de travail distants de plus de 30 km pour un couple bi-actif sur cinq », *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n°23, avril 2016
- Blanché F., « Les déplacements domicile-travail : plus longs et plus souvent en voiture », *Insee Flash Poitou-Charentes* n°22, décembre 2015
- Scarabello J., Neuilly P., « Déplacements domicile-travail en 2009 : Bordeaux, Bayonne et Pau concentrent la moitié des flux », *Le Quatre pages Insee Aquitaine* n°205, janvier 2013

